

François se veut grand-père, pas révolutionnaire

● Le Pape a publié ce vendredi sa très attendue et très redoutée exhortation apostolique consacrée au thème de la famille.

● Beaucoup s'inquiétaient de voir la position de François sur l'accès aux sacrements des personnes divorcées et remariées.

● Le Pape, sans bouleverser la doctrine, a privilégié des pistes pastorales capables de les inclure dans la vie de l'Eglise.

L'Eglise change de ton, pas de doctrine

C'est sans doute difficile à imaginer, mais c'était pourtant le cas. L'exhortation apostolique du pape François, rendue publique ce vendredi par l'Eglise, se présentait comme une véritable bombe en puissance. Ou en tout cas comme le texte le plus attendu et le plus redouté préparé par le pape argentin.

Derrière son titre "Amoris laetitia" qui se traduit par "La joie de l'amour", derrière son sujet principal qui a trait à ce que propose l'Eglise aux familles, se cachaient deux questions brûlantes: l'accès aux sacrements des personnes divorcées remariées, et l'accueil des homosexuels. Si certains désiraient des avancées radicales sur ces points, d'autres redoutaient par-dessus tout que soit "relative" l'idéal proposé par l'Eglise. Ces appréhensions, partagées publiquement par certains cardinaux, avaient clivé le double synode convoqué par le Pape en 2014 et 2015 pour l'éclairer sur ces thèmes, et dont "Amoris laetitia" est la conclusion.

"Former les consciences"

En définitive, tout le suspense de ce vendredi était d'observer comment allait s'en sortir le Pape face aux clivages que beaucoup annonçaient. Comme à son habitude cependant, François a pris tout le monde à contre-pied en appelant à "former les consciences", plutôt qu'à céder à la tentation de se "substituer à elles".

La première chose à retenir de cette encyclique (qui comporte 260 pages), c'est qu'elle n'avait pas ces deux ques-

tions pour objet. Son propos était bien de redire, en fonction de la réalité de l'époque, ce que l'Eglise dit de la famille, ce qu'elle dit de sa vocation, et ce que les familles, pour l'Eglise, ont à offrir aux hommes.

Dans cette optique, le Pape s'est refusé à édicter "une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas" (voir ci-contre). Il a préféré rappeler le sens de ce que propose l'Eglise aux familles. De même, a-t-il choisi de mettre en avant trois verbes indispensables pour comprendre son exhortation: "accompagner, discerner et intégrer la fragilité". Au long d'une riche argumentation, François a donc décliné sa conception de l'Eglise imaginée comme un "hôpital de campagne", apte à accueillir tout le monde, et en priorité les plus blessés. Si l'Eglise est ce lieu d'accueil, la famille telle que la conçoit François est amenée à le devenir à son tour.

Une approche concrète

Sur la forme, et c'est là la deuxième chose à retenir, le Pape s'est donc attelé à écrire un texte aux résonances positives, tout en refusant un discours simplement idéaliste. Ce qui est assez nouveau en effet, c'est la manière dont François, au milieu de passages très mystiques, s'attelle aussi à un état des lieux très concret des difficultés que rencontrent les familles aujourd'hui. Manque de temps pour se retrouver autour d'un repas, conséquences de la pornographie désormais si accessible, place de plus en plus prépondérante de la vie professionnelle... Il n'hésite pas à proposer des pistes

longue tradition pour encourager un plus jeune à "cheminer" malgré ses limites, est-elle la meilleure pour évoquer la tonalité du texte.

Le Pape parle-t-il cependant trop comme un grand-père? C'était une des réserves exprimées par le théologien belge Stijn Van den Bossche vendredi. Malgré "une gentillesse sincère vis-à-vis des femmes", "la perspective masculine domine trop dans la description familiale", regrette-t-il, tout en restant enthousiaste sur l'ensemble du document.

Plus globalement donc, François privilégie le "cheminement", offre des clés de discernement pour aider les familles, tout en se refusant d'apporter des réponses trop legalistes face aux enjeux du quotidien. Il sera intéressant de voir si cette approche, qui concrétise aussi la décentralisation de l'Eglise (le Pape n'est plus le seul à offrir toutes les réponses), comblera ou décevra les attentes des siens.

Bosco d'Ottreppe

"Cheminons, familles, continuons à marcher! Ce qui nous est promis est toujours plus. Ne désespérons pas à cause de nos limites, mais ne renonçons pas non plus à chercher la plénitude d'amour et de communion qui nous a été promise."

LE PAPE FRANÇOIS

tes très concrètes, notamment concernant l'éducation des enfants vue comme un lieu où doit s'épanouir la "confiance" plus que la surveillance.

Sans toucher à la doctrine, le Pape s'adresse donc aux siens comme un "grand-père", notait Olivier Lievens, un père de famille amené à s'exprimer avec son épouse lors de la conférence de presse organisée par l'épiscopat belge pour présenter l'exhortation.

Un regard trop masculin?

Sans doute cette qualification d'un pape "grand-père" qui s'appuie sur une

Le Pape ouvre la voie des sacrements aux personnes divorcées et remariées

Au cœur de toutes les attentions se trouvait la question de l'accès aux sacrements des personnes divorcées remariées. Pourraient-elles ainsi aller communier ou aller se confesser ?

Le Pape a refusé de mettre cette question au cœur de son propos. Plus encore, il a refusé d'y répondre catégoriquement, tout en ouvrant discrètement la porte à une telle évolution.

Le cas par cas

La manière dont le pape François a abordé cette question est exemplative de sa pensée. Avant tout, il a rappelé l'indispensable "*miséricorde*" qui doit présider à toute réflexion. Il a ensuite insisté sur "*l'accueil*" que doit garantir l'Eglise à chaque personne pour les aider à "*cheminer*" vers Dieu. Il a enfin rappelé que tout n'est pas "*blanc ou noir*", et qu'il n'existe pas de "*recettes simples*" capables de dénouer ou de définir toutes les situations.

Sur la question de l'accès aux sacrements, plutôt que d'édicter des "*normes générales*", le Pape a encouragé les personnes concernées au "*discernement*" qui devra être entrepris au regard des responsabilités de chaque personne, et à la lumière de la doctrine de l'Eglise. "*Ce dis-*

cernement est dynamique et doit demeurer toujours ouvert à de nouvelles étapes de croissance et à de nouvelles décisions qui permettront de réaliser l'idéal plus pleinement" a insisté François. Très concrètement donc, et sans toucher au caractère sacramental et "*définitif*" du mariage, le Pape fait comprendre que l'accès aux sacrements pourrait être permis "*dans certains cas*", au terme d'un tel discernement. Le risque est grand ici que, tant les tenants d'une rigueur inflexible que les plus ouverts aux changements se disent déçus. Ce serait cependant oublier que le discernement auquel fait

appel le Pape, n'est "*ni relativiste, ni subjectif*", rappelait Stijn Van den Bossche. Il fait partie de la tradition de l'Eglise, et s'appuie sur des critères objectifs.

L'union homosexuelle n'est pas reconnue

Plus polémique risque d'être la brève allusion accordée aux personnes homosexuelles. Le Pape refuse de les considérer comme une catégorie en soi. Il s'arrête plutôt sur la nature de leur union

sans modifier ce qu'en dit l'Eglise. Ainsi, "*seule l'union exclusive et indissoluble entre un homme et une femme remplit une fonction sociale pleine, du fait qu'elle est un engagement stable et permet la fécondité. Nous devons reconnaître la grande variété des situations familiales qui peuvent offrir une certaine protection, mais les unions de fait, ou entre personnes du même sexe, par exemple, ne peuvent pas être placidement comparées au mariage. Aucune union précaire ou excluant la procréation n'assure l'avenir de la société.*"

Même chose enfin sur l'avortement, au sujet duquel le Pape ne bouleverse pas la pensée de l'Eglise. "*La valeur d'une vie humaine est si grande, insiste-t-il, et le droit à la vie de l'enfant innocent qui grandit dans le sein maternel est si inaliénable qu'on ne peut d'aucune manière envisager comme un droit sur son propre corps la possibilité de prendre des décisions concernant cette vie qui est une fin en elle-même et qui ne peut jamais être l'objet de domination de la part d'un autre être humain.*"

BdO

Repères

Une longue réflexion

Cheminement. L'exhortation apostolique du pape François peut être considérée comme la conclusion d'une démarche synodale souhaitée par François autour des questions liées à la famille.

Réflexions. En 2014 et 2015, François avait en effet convoqué des experts, des cardinaux et des évêques à Rome, pour l'éclairer sur ces questions liées aux situations familiales à travers le monde, et à ce que pouvait l'Eglise pour aider ces familles.

Conclusion. Après les avoir entendus et s'être inspiré de leurs avis, le Pape rédige une exhortation apostolique dans laquelle il propose une voie d'engagement à l'Eglise. "*Amoris laetitia*" engage les catholiques à témoigner de la "*joie de l'amour*", mais aussi à "*inclure*", à "*accompagner*" et à "*aider*" sans juger ceux qui la recherchent avec difficulté.